

L'interculturalisme

Interculturalism

Patrick Imbert¹

Submitted on 19 de fevereiro e aprovado em 11 de março de 2014.

Abstract: The focus of this text is the concept of interculturalism as it is conceived in Québec by Gérard Bouchard, the co-chair with Charles Taylor of the Commission des accommodements raisonnables. Interculturalism is compared to the European conception of interculturalism as well as to Canadian multiculturalism. Interculturalism is understood as the most efficient way to manage cultural encounters in Québec society where French is the language of the majority, but a minority language in Canada. Hence, its status calls for special protection such as Law 101, which requires immigrants to send their children to Francophone schools.

Keywords: Interculturalism. Multiculturalism. Transculturalism.

Resumo: O foco deste texto é o conceito de interculturalismo como foi concebido no Quebec por Gérard Bouchard, coordenador, juntamente com Charles Taylor, da *Commission des accommodements raisonnables*. O interculturalismo é comparado com o conceito europeu de interculturalismo e com o conceito canadense de multiculturalismo. Interculturalismo é compreendido como o modo mais eficaz de lidar com os encontros culturais no Quebec, sociedade onde o francês é a língua da maioria, embora seja uma língua minoritária no Canadá. Assim, seu *status* pede proteção especial tal como a lei 101, que determina que os imigrantes enviem seus filhos a escolas francófonas.

Palavras-chave: Interculturalismo. Multiculturalismo. Transculturalismo

L'identité nationale demeure une construction, qui se fonde sur un passé parfois réécrit et qui offre un point de fixation au sentiment de partager des valeurs communes. L'identité culturelle quant à elle est un processus plus fluide qui évolue de lui-même et qu'il ne faut pas tant percevoir en termes d'héritage du passé qu'en termes de projet d'avenir. (UNESCO, 2009, p. 7).

Introduction

L'interculturalisme et le multiculturalisme sont liés à la politique de reconnaissance des autres cultures. Ils suivent les avancées des luttes démocratiques contre toute forme d'impérialisme ou de domination par un groupe sur un autre. C'est pourquoi au Canada comme dans de nombreux pays des Amériques des auteurs comme Charles Taylor (1994), Will Kymlicka (1995) ou Gérard Bouchard (2012) représentent des modèles de réflexion théorique qui servent de base pour formuler des règles opérationnelles ou pour parvenir à accommoder les différences dans des contextes particuliers.

Pourquoi insister sur les Amériques?

Il faut penser les rapports pluriculturels en fonction des Amériques car celles-ci, notamment le Québec, le Canada et les États-Unis, sont un bon exemple de réussite, même si elle peut être considérée comme relative, dans l'incitation à la participation active à la nouvelle société d'accueil, surtout si on compare les dynamiques à l'œuvre, les lois et règlements en Amérique du Nord et en Europe. Si on pense à l'ouvrage dirigé par Gérard Bouchard, Gabriella Battaini-Dragoni, Céline Saint-Pierre, Geneviève Nootens et François Fournier intitulé *L'interculturalisme. Dialogue Québec-Europe, Actes du Symposium international sur l'interculturalisme* (2011), on se rend compte de différences majeures entre les dynamiques et les perspectives en Europe (excepté le Royaume-Uni) avec le Québec et le Canada.

Ainsi, en Europe, on critique le multiculturalisme qui est une "approche périmée", selon Gabriella Battaini-Dragoni, coordonnatrice du dialogue interculturel du Conseil de l'Europe. On propose de le remplacer par l'interculturalisme. Mais ce qu'on appelle multiculturalisme en Europe n'a rien à voir avec le multiculturalisme théorisé par Will Kymlicka dans *Multicultural Odysseys* (2007) et tel qu'il a été mis en place par une progression non-dualiste, comme l'expose Kymlicka lui-même dans un texte publié dans le livre issu du symposium. Il rappelle qu'en 1971, le multiculturalisme s'est fondé sur la valorisation de différences ethniques liées au grand mouvement de rénovation des valeurs canadiennes de plus en plus ouvertes sur le libéralisme et les droits humains puis que, dans les

années 1980, vu que l'immigration était de plus en plus non européenne, on s'est consacré à l'anti-racisme, mais sans oublier les ancrages ethniques. Désormais, on repense ces approches en y ajoutant la question de la religion. Le multiculturalisme en Europe a des fonctionnements extrêmement différents en Angleterre et en Allemagne, par exemple. Toutefois, selon nous, il n'y a pas eu de multiculturalisme en Allemagne, par exemple, car les immigrants, principalement Turcs et Kurdes, n'ont jamais été pensés comme désirant s'installer, mais comme des travailleurs qui retourneraient dans leur pays d'origine. La perspective n'a donc rien à voir avec le Canada, le Québec, les États-Unis ou l'Australie où les immigrants sont pensés comme des gens qui vont s'installer même s'ils sont réseautés avec leurs communautés, elles-mêmes installées dans plusieurs pays de la planète. L'interculturalisme québécois a été pensé, lui aussi, en fonction d'immigrants qui s'implantent au Québec, ce qui a permis d'élaborer des théorisations, des lois, des procédures, des règlements des pratiques et des discours depuis déjà fort longtemps. Voilà qui n'est pas le cas de l'Europe où les deux guerres mondiales, la Shoah, les récentes guerres dans l'ex-Yougoslavie, les génocides en Bosnie, n'ont pas démontré une grande capacité à reconnaître la différence et à conjuguer différence et égalité. Certes le *Livre blanc* du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel est un point de référence intéressant. Toutefois, dans ce symposium, on aurait souhaité voir une approche plus comparative avec d'autres perspectives, notamment canadienne et québécoise dont les résultats pratiques et positifs sont tangibles et dont les références politiques historiques comme celles de Lord Tweedsmuir (1941) et théoriques comme celles de Pierre Elliott Trudeau (1964) ont été élaborées depuis longtemps et sont reprises par de nombreux penseurs et traduites en action et en lois dans plusieurs pays, notamment en Colombie comme le montre Hector Alonzo Moreno Parra (2010). C'est donc pour cela qu'on se consacrera surtout au récent livre de Gérard Bouchard intitulé *L'interculturalisme: un point de vue québécois* (2012).

Interculturalisme et multiculturalisme

“Au Québec même, l'interculturalisme bénéficie présentement de larges appuis dans la population (comme l'ont montré les audiences publiques de la commission Bouchard-Taylor)”, affirme Gérard Bouchard (2012, p. 21). Cette remarque date de septembre 2012. Pourtant, elle

semble un peu optimiste et est contestée par divers intervenants, comme Yves Laberge (2012, p. 207), qui souligne que souvent l'interculturalisme est confondu par les gens avec le multiculturalisme canadien que la plupart rejettent au Québec.

Alors, avant même de définir l'interculturalisme, quelle est la différence fondamentale entre les deux? Si tous deux sont assez similaires et se fondent sur la capacité à accommoder la diversité culturelle dans le contexte plus englobant des droits de la personne, une différence majeure s'affiche au Canada et au Québec. Le multiculturalisme s'applique dans une société à majorité linguistique, l'anglais et dans un contexte où aucune culture ne domine vraiment puisque, au Canada anglais, il y a longtemps que les descendants de souche britannique ne sont plus culturellement majoritaires. Toutefois, il faut retenir qu'affirmer qu'il n'y a pas de culture historique ethno-culturelle dominante ne signifie pas qu'il n'y a pas de valeurs dominantes. On vient en effet de signaler que, au Canada comme au Québec, comme dans toute société démocratique, les droits de la personne ne sont pas négociables. Il n'est pas question, au nom de la diversité culturelle d'accepter les mutilations génitales, de rejeter l'égalité entre femme et homme, etc. Il y a donc une culture qui domine. Elle n'est pas ethnoculturelle mais citoyenne et ancrée dans des valeurs produites par la modernité démocratique. Ce sont d'ailleurs ces lois, ces valeurs et ces pratiques qui attirent une partie des immigrants qui cherchent une protection contre l'arbitraire de l'État, de la religion ou de toute institution non-démocratique, en venant au Canada et au Québec.

Revenons au multiculturalisme. Au Canada anglais, le multiculturalisme n'a pas besoin d'imposer aux arrivants une langue de communication, car l'anglais domine et s'ils veulent participer activement et économiquement à la société d'accueil, ils devront maîtriser cette langue. Le Québec est une société majoritairement francophone mais minoritaire dans un Canada majoritairement anglophone sans oublier l'influence des États-Unis. Par conséquent, dans un tel contexte asymétrique, l'interculturalisme doit imposer le français comme langue de travail et comme langue de scolarisation aux enfants d'immigrants. C'est la loi 101. Sinon, les immigrants pourraient s'assimiler aux 15% d'anglophones du Québec et devenir des agents d'assimilation de la population francophone. L'interculturalisme chez Gérard Bouchard est donc conçu comme un mécanisme de participation active et de reconnaissance mutuelle dans

une dualité où il y a une majorité linguistique et culturelle, celle des francophones du Québec. Le multiculturalisme, par contre, est plutôt conçu comme une multiplicité sans majorité.

Inter-multi et transculturel

On est loin d'avoir tout dit. En effet, si on prend Afef Benessaïeh qui s'est consacrée à étudier le rapport de la Commission Bouchard-Taylor intitulée *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation: Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles* (2008), on peut distinguer les variétés inter-multi et trans du pluriculturalisme. Comme le dit Benessaïeh, dans la vision interculturelisme, nous aurions la vision classique sur la séparabilité des cultures définies comme des entités autonomes, une vision particulièrement bien rendue dans certaines des conclusions du rapport de la Commission Bouchard-Taylor comme de nombreux mémoires et rapports d'experts déposés lors de la consultation. Dans cette vision, nous aurions non pas la juxtaposition de communautés distinctes comme dans le modèle multiculturaliste, mais une mise en relation entre aux moins deux formations culturelles considérées intrinsèquement différenciées, et, dans le contexte québécois, la valorisation de la culture majoritaire, soit québécoise-francophone, comme pôle référentiel du modèle. Ainsi, le multiculturalisme comme l'interculturalisme présument semblablement de la différenciation inéluctable des cultures (vues comme des entités discrètes, voire stables), tandis que le transculturalisme envisage quant à lui les cultures comme des *trajectoires collectives aux contours hautement perméables et en continuelle mobilité*, qui ne sont ni stables, ni proprement systémiques, ni si nettement différenciées les unes des autres (BENESSAIEH; AMBERT, 2011, p. 395, grifo nosso). Nous ajouterions que le transculturalisme conçoit les cultures comme ayant toujours été en contact et issues de rencontres. Il n'y a dans ce cas pas d'entités homogène ethnoculturelles mais toujours métissage comme le veut Édouard Glissant dans *Introduction à une poétique du divers* (1996).

Ce qu'on rejette de l'interculturalisme selon Gérard Bouchard

Gérard Bouchard souligne pour l'interculturalisme, comme le fait Will Kymlicka pour le multiculturalisme, les nombreuses interprétations tendancieuses ou erronées qui accablent ce concept, qui est aussi un système

à visées légales et un discours médiatique sans oublier ses applications pratiques. Il affirme qu'on accuse l'interculturalisme d'admettre toutes les valeurs et coutumes, donc d'être un relativisme, de sacraliser les droits individuels au dépens de la collectivité, donc de détruire la société, d'obliger la majorité à s'adapter aux minorités, donc de changer complètement les rapports de pouvoir, etc. On retient que, pour l'interculturalisme et pour le multiculturalisme, les reproches proviennent généralement de groupes aux perspectives nationalistes traditionalistes similaires au Québec et au Canada. Bien sûr, Bouchard montre que ces reproches ne sont pas fondés.

Définir la culture

Bouchard (2012, p. 20) définit la culture comme suit:

[...] l'ensemble des symboles qui, dans une collectivité donnée (famille, communauté, nation...) constituent le fondement du lien social, d'une part, et nourrissent l'identité dans toutes ses composantes, d'autre part: perceptions de soi et des autres, appartenances, traditions, mémoire, rituels, valeurs, croyances, idéaux, visions du monde... en faisant part de la permanence et du changement, d'où trois directions d'analyse relevant de l'enracinement (l'héritage), de la rencontre (l'échange) et du projet (l'avenir).

Le moins que l'on puisse dire est que le poids du passé est extrêmement présent comme dans toute définition de la culture. D'ailleurs, il se passe la même chose chez Will Kymlicka: *"I am using 'a culture' as synonymous with 'a nation' or 'a people'- that is, as an intergenerational community, more or less institutionally complete, occupying a given territory or homeland, sharing a distinct language and history"* (1995, p. 18)². Cette définition a l'inconvénient d'être statique (complete, homeland, language, history) car elle pose ses membres comme une entité homogène dont l'origine est distincte et non issue de relations multiples fondées sur des mélanges. De plus, elle ne manifeste pas que la culture se bâtit en fonction d'un avenir à partager, ce qui prouve que les définitions peuvent avoir un effet de retenue par la tradition et donc empêcher des avancées dans la recherche et la théorisation chez les penseurs même. Cette définition mène à une lecture plutôt dualiste des rapports culturels alors que, pourtant, la théorie

de Kymlicka ne l'est pas du tout. Il est donc capable de produire des idées nouvelles et de s'engager dans la créativité en appliquant ces idées nouvelles à un contexte donné, lui-même en mutation et cela malgré une définition qui ne mène pas à produire des discours dynamiques sur le contemporain. Il insiste en effet constamment sur le ternaire (groupe majoritaire, groupe minoritaire à protéger du groupe majoritaire, individu à protéger du groupe) et sur le fait que les rapports culturels ne reposent pas sur un jeu à somme nulle, c'est-à-dire sur le fait que quelqu'un perd quand l'autre gagne, mais sur la capacité d'être à la fois l'un et l'autre (IMBERT, 2013).

Si l'on revient à Bouchard, on peut souligner qu'il pense plus à l'avenir, au projet de vie ensemble même si ceux-ci sont enrobés par une définition, elle aussi fortement liée au passé. Toutefois, il est tout à fait capable d'échapper au corset stéréotypé de la définition traditionnelle de la culture et de produire un ouvrage qui va bien au-delà des limites qu'impose la définition. Malgré tout, contrairement à Kymlicka, Bouchard ne parle pas de rapports ternaires mais de relation duelle entre une société majoritaire francophone et les nouveaux arrivants. Il met peu de l'avant, sauf à la fin de l'ouvrage, qu'on peut être biculturel et bilingue, que des millions de gens le sont sur la planète, une dimension importante dans un monde qui ne se vit pas uniquement dans les limites d'un État-Nation mais dans les dynamiques mondialisées où l'avantage est à ceux qui capitalisent les savoirs et maîtrisent les technologies.

La fragilité

Ce qui domine la réflexion dans le livre de Gérard Bouchard intitulé *L'Interculturalisme*, et cela se manifeste beaucoup plus que dans le rapport de la Commission Bouchard-Taylor (2008) dont les audiences avaient commencé en 2007, est la fragilité de la culture québécoise francophone minoritaire. On parle d'ailleurs beaucoup de fragilité au sujet des collectivités francophones au Canada vu qu'elles sont souvent très minoritaires face au monde anglophone. Il n'est qu'à se souvenir des livres de recherche cités régulièrement de François Paré et intitulés respectivement *Les littératures de l'exiguïté* (1994) et *Théorie de la fragilité* (1994).

Ainsi, selon Bouchard, cette fragilité doit être accueillante mais doit viser à un renforcement de la société d'accueil. C'est pour cela que dans la définition de l'interculturalisme québécois, on insiste sur les points suivants;

Le respect des droits dans l'esprit de la démocratie et du pluralisme [...], La promotion du français comme langue principale [...], La prise en compte de la nation québécoise dans toute sa diversité en tant que formée: a) d'une majorité francophone issue de l'héritage canadien-français [...], L'accent sur l'intégration [...], La promotion des interactions, rapprochements et échanges interculturels [...], Le développement d'une culture commune comme rencontre de la diversité [...], La production d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise [...] soit la culture majoritaire, les cultures minoritaires et la culture commune. (BOUCHARD, 2012, p. 52).

Voilà qui est clair et qui insiste plus que la Commission Bouchard-Taylor sur une homogénéisation progressive visée qui permettra au projet de société francophone et démocratique de prospérer comme société minoritaire, mais relativement forte.

Interculturalisme et religion

Bouchard souligne que la représentation qui associe immigration et religion est fortement stéréotypée car on sait maintenant que “[...] *les Québécois les moins croyants et les moins pratiquants se trouvent parmi les ressortissants de pays de tradition musulmane ou à prédominance musulmane*” (2012, p. 119). Voilà qui ne va pas manquer d'étonner les lecteurs habitués au spectaculaire exploité par les médias et les journalistes qui donnent ainsi une voix importantes à des fractions traditionalistes et à des groupes terroristes. Par conséquent, il ne semble pas que l'égalité homme/femme fasse problème. Toutefois, il reste de nombreux impensés au sujet de la religion chez Bouchard comme chez Kymlicka. En effet, un auteur comme Tariq Modood a publié son livre *Multiculturalism* en Angleterre pour remettre en question certaines manières de penser le pluriculturel et aussi pour imposer des perspectives qui tendent à favoriser un monde musulman traditionaliste fondé sur une définition traditionnelle de la culture, de la religion et de l'ethnicité. Modood qui vit au Royaume-Uni et publie son livre concernant le Royaume-Uni, critique fortement Will Kymlicka en détournant d'ailleurs ses perspectives. Il avance parfois des points de vue qui peuvent être discutés. Il faut, dit-il, remettre en question, comme l'affirment de nombreuses

femmes musulmanes des: “[...] leading forms of feminism which portray the wearing of a headscarf as a form of oppression but regard the sexualisation of public space [...] as emancipatory” (KYMLICKA, 2007, p. 42)³. Voilà qui va toutefois à l’encontre de ce qu’affirment de nombreuses immigrantes musulmanes comme celle qui est citée par Rima Elkouri dans le quotidien *La Presse* du samedi 14 février 2009, p. 3: “Je n’ai pas fait 6000 km pour vivre comme là-bas”. L’apologie des femmes musulmanes traditionnelles par Modood le mène en fait à rejeter les valeurs de base de la société démocratique anglaise, notamment l’égalité homme/femme sans oublier qu’il reconnaît comme légitime que plus de 20% des Musulmans en Angleterre approuvent l’attentat qui a tué de nombreuses personnes dans un autobus à Londres. Dans son cas, il ne s’agit pas de reconnaître les valeurs de la société d’accueil, mais d’imposer des valeurs propres à un Islam militant et traditionaliste, ce qui a peu à voir avec le multiculturalisme ou avec l’interculturalisme.

On constate que, dans le livre de Bouchard, mais moins que dans ceux de Kymlicka, il manque une discussion approfondie et nuancée des rapports complexes entre culture, religion et économie. On aimerait aussi percevoir une conscience des discussions et des stratégies utilisées par d’autres penseurs, comme Modood par exemple, pour faire avancer des idées qui sont souvent plus liées à un passé traditionnel qu’à des perspectives d’avenir en commun dans le développement de soi en contexte démocratique. Certes, le chapitre 5 s’intitule “Pour une laïcité inclusive”. On y lit des commentaires fort louables et sensés: “D’abord, personne jusqu’ici n’a démontré que le port d’un signe religieux par un employé de l’État l’empêchait de faire son travail avec impartialité et de satisfaire à toutes les exigences de sa fonction” (BOUCHARD, 2012, p. 210). Mais, malgré toutes ces assertions, ce qui se produit politiquement est la Charte des valeurs québécoises (ou de la laïcité). Sans tenir compte des propositions de la Commission Bouchard-Taylor ni du livre de Gérard Bouchard sur l’interculturalisme, La Charte est lancée par Pauline Marois et le Parti Québécois en 2013 et manifeste des positions autoritaires inquiétantes. Elle divise la société, les intellectuels nationalistes comme les partis politiques qui, semble-t-il, ont du mal à accommoder les vues différentes de leurs membres issus des communautés culturelles puisque Madame Houda-Pépin représentante de sa circonscription montréalaise depuis 1994 vient de se faire mettre à la porte du Parti libéral du Québec par son chef, M. Couillard. Autrement dit, dans ce livre la laïcité est présentée comme quelque chose qui va de soi mais qui ne l’est pas, en tout cas pas dans

ses modalités d'application au quotidien. Elle devrait être mieux définie et mieux cernée dans ses impacts dans les rencontres entre la vie quotidienne et le contexte du travail. Or, la Charte menace de perte d'emploi les gens qui vont porter des signes religieux ostentatoires dans toutes les fonctions qui dépendent du gouvernement québécois. Dans son impact, ce sont les femmes musulmanes qui risquent de perdre le plus car on pourra toujours affirmer qu'un foulard est un signe religieux ostentatoire, mais sera-t-il possible de le dire pour une barbe? Et que devient la liberté universitaire base de la démocratie dans tout cela?

Et pourquoi ne pas parler d'économie?

Au sujet de l'économie, on retient quelques remarques justes à la fin du livre de Gérard Bouchard (2012, p. 235): "On pense aussi à l'insertion économique et sociale des immigrants, toujours à la traîne. Parmi les causes du sous-emploi, on mentionne couramment (et avec raison) la non-reconnaissance des diplômes [...] et des compétences [...]". Toutefois, le grand impensé de l'interculturalisme comme du multiculturalisme, c'est la question du bien-être économique des gens et de la participation active à l'économie par le travail et la reconnaissance des compétences professionnelles et des diplômes, un aspect déjà noté dans les discussions et les rapports soumis à la Commission Bouchard-Taylor. En effet, dans les discussions médiatiques, souvent les immigrants parlaient de reconnaissance des compétences par les ordres professionnels tandis que les gens nés au Québec avaient souvent tendance à parler de différences concernant la religion. Dans les thématiques, on voit que les préoccupations ne sont pas les mêmes. Pour les immigrants, s'intégrer signifie obtenir une reconnaissance de sa productivité, de son utilité sociale et économique, comme de sa capacité à assurer son indépendance et de prendre en main son développement. Cela joue en fonction d'un contexte économique individuel et non pas en fonction d'un discours politique collectif. Ce désir représente un trait culturel qui transgresse les différentes origines propres aux immigrants. Il s'agirait alors que les politiciens le comprennent au moment même où on constate que seulement 2% des membres des employés de l'État québécois sont issus des communautés culturelles.

Dans la société des savoirs (IMBERT, 2007), le savoir est au carrefour du culturel et de l'économie. On ne peut plus penser la culture sans penser

à l'économie et vice versa. En effet, dans un monde en mouvement, où les gens circulent et acceptent des postes dans n'importe quel pays sur la planète, ce qui dépasse ainsi, et de loin, les dynamiques de l'immigration traditionnelle, dans lesquelles les gens venaient d'un endroit pour s'installer dans un autre d'une manière stable et pensée comme définitive, il faut lier l'interculturalisme et l'économie.

Le désir de réussir

Le désir de réussir et d'être reconnu comme producteur est souligné par Doug Saunders dans *Arrival city: the final migration and our next world* car ce désir est ce qui pousse les gens à émigrer et à se réinventer. Dans son ouvrage, Saunders analyse "[...] *the creation of a new culture between village and city, and thus, the hybridization of traditional cultures into a new one where women in particular have a new role and where youth can aspire to a better future where they can expand their capacities and be rewarded socially and economically for it*"⁴ (SAUNDERS, 2010). Il analyse aussi l'utilisation de l'espace qui permet ou non de fonder un petit commerce tout en ayant la famille qui vit en haut comme c'est le cas dans les banlieues anglaises, et donc surveiller les enfants et les aider à faire leurs devoirs tout en travaillant tandis que cela est impossible dans les banlieues françaises faites d'immeubles éloignés de la rue et tout en hauteur. Pour Saunders (2010, p. 47), les maisons organisées par les immigrants "[...] *are not mere slums housing the outcasts and failures of the urban society, nor are they temporary encampments for transient labour. They are the key mechanism for the city regeneration*"⁵.

Douglas Saunders dans *Arrival City* se consacre aux migrants qui vont de la campagne à la ville tout autant qu'à ceux qui partent de pays où ils sont pauvres pour arriver au Canada, en Angleterre ou en Australie. Parmi les différences auxquelles font face les migrants se trouve l'organisation du temps. De nombreux immigrants réussissent dans le commerce car ils ouvrent sept jours par semaine et durant de longues heures tandis que les gens nés dans la société d'accueil ont l'habitude de fermer plus tôt. Voilà qui est intéressant. En effet, la vie d'un Musulman qui faisait cinq prières par jour est bouleversée par ce désir de réussir. On voit que la culture ne peut être définie par les traditions ou par le passé mais par des stratégies sémiotiques liées à l'appropriation de temporalités nouvelles. C'est par l'utilisation de ces stratégies que les

immigrants peuvent compétitionner et faire fructifier leur commerce tout en transformant leur manière de faire vu qu'ils n'ont pas accès à des réseaux déjà établis, à des solidarités constituées depuis les fréquentations des bonnes écoles. Alors pour payer des études universitaires à leurs enfants afin qu'ils aient des diplômes ou des certificats professionnels reconnus, ils s'engagent dans une nouvelle culture de l'organisation temporelle.

Souvenons nous que, dans les années 1980, au Canada, les municipalités ont favorisé la compétition en autorisant les commerces à ouvrir même le dimanche, jour du repos du Seigneur. La production/consommation sept jours par semaine est maintenant la norme dans les sociétés de service postindustrielles et dans le contexte des professions liées à la société du savoir car le savoir et les finances se gèrent et se manipulent sur les réseaux mondiaux 365 jours par an. Voilà qui mène les individus à changer leur manière de se reposer. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles il y a surtout des gens du troisième âge dans les Églises tandis que ceux qui sont engagés dans le cycle production/consommation se consacrent au zen, au yoga et à la méditation qui peuvent se pratiquer à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et n'importe où y compris au bureau. Est-ce à dire, alors, que cette société est laïque? Et que signifie laïcité dans ce contexte si différent de la relation avec la religion propre aux années 1960?

Ces aspects de la culture qui touchent toutes et tous, et surtout les immigrants qui doivent travailler très fort pour réussir dans la compétitivité de plus en plus marquée, sont peu abordés par les penseurs de la culture mais font partie intégrante de dynamiques inter-multi ou transculturelles vécues quotidiennement.

Conclusion

La relation contemporaine très forte entre culture, sémiotique de l'espace et du temps, économie, travail, logement et rencontres avec les altérités dans le contexte de la compétitivité mondialisée et de la société des savoirs change toute la dynamique des rencontres et les perspectives sur la culture, donc sur l'interculturalisme comme sur le multiculturalisme. Le passage du rural aux mégapoles comme l'arrivée en masse, dans les collèges et les universités, de millions d'étudiants et d'étudiantes qui recherchent des champs liés à des professions en demande n'est pas assez souligné. On ne souligne pas assez non plus que, souvent, ceux qui

émigrent et se déplacent géographiquement et culturellement sont les plus organisés, les plus ambitieux, les plus dynamiques. Recherchent-ils tous des protections? Pas forcément. La reconnaissance de leurs savoirs, certainement. Par conséquent, l'interculturalisme est loin de n'être qu'une optique théorique. Il est loin aussi de n'être qu'un jeu entre les mains de politiciens qui cherchent à se faire du capital électoral rapide. Il est vécu par des millions de gens comme une série de rencontres en transition permanente dans des sociétés qui sont en transition permanente. L'interculturalisme, comme le multiculturalisme sont, bien sûr, des réponses intéressantes à des processus qui concernent des sociétés soit minoritaires soit majoritaires. Mais ces perspectives sont en partie en retrait par rapport à ce à quoi aspirent les jeunes générations contrôlant les technologies contemporaines et formés par les voyages et les études à une concurrence sans fin pour maîtriser le savoir, leur bien-être et contrôler leur propre vie visant l'expansion.

Referências

BENESSAIEH, A.; IMBERT, P. Bouchard-Taylor à l'UNESCO: ambivalences interculturelles et clarifications transculturelles. In: ERTLER, K. et al. (Org.). *Canadian Studies: the state of the art/études canadiennes: questions de recherche*. Frankfurt: Peter Lang, 2011.

BOUCHARD, G. *L'interculturalisme: un point de vue québécois*. Montréal: Boréal, 2012.

BOUCHARD, G. et al. *L'interculturalisme: dialogue Québec-Europe. Actes du Symposium international sur l'interculturalisme*, Montréal, 25-27 mai 2011.

BOUCHARD, G.; TAYLOR, C. *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*: Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Saint-Lazare: Québec, 2008. (Rapport)

ELKOURI, R. D'Alger à Anjou. *La Presse*, Montreal, 14 fev. 2009. p. 3.

GLISSANT, E. *Introduction à une poétique du divers*. Paris: Gallimard, 1996.

IMBERT, P. (Org.). *Le Canada et la société des savoirs: le Canada et les Amériques*. Éditions: Chaire de l'université d'Ottawa: Canada: Enjeux sociaux et culturels dans une société du savoir, 2007.

_____. *Les Amériques transculturelles: les stéréotypes du jeu à somme nulle*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2013.

KYMLICKA, W. *Multicultural citizenship: a liberal theory of minority rights*. Oxford: Clarendon Press, 1995.

_____. *Multicultural odysseys: navigating the new international politics of diversity*. Oxford: University Press, 2007.

LABERGE, Y. Gérard Bouchard, L'interculturalisme: un point de vue québécois. Montréal, Boréal, 2012. In: *Globe: revue internationale d'études québécoises*, v. 16, n. 1, p. 205-207, 2013.

MODOOD, T. *Multiculturalism*. Cambridge: Polity, 2007.

PARRA, H. A. M.; MATURANA, A. M.; SÁNCHEZ, A. L. R. *El multiculturalismo en la Constitución de 1991: en el marco del bicentenario*. Cali, Colombia: Universidad del Valle, 2010. (200 Años de Independencia).

PARÉ, F. *Les littératures de l'exiguïté*. Ottawa: Nordir, 1994.

_____. *Théorie de la fragilité*. Ottawa: Nordir, 1994.

SAUNDERS, D. *Arrival city: the final migration and our next world*. Toronto: Knopf, 2010.

TAYLOR, C. *Multiculturalism: examining the politics of recognition*. Princeton (N.J.): Princeton University Press, 1994.

TRUDEAU, P. E. *Le fédéralisme et la société canadienne française*. Montréal: HMH, 1964.

TWEEDSMUIR, L. *Canadian Occasions*. Toronto: The Musson Company, 1941.

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION. *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*. Paris: Rapport mondial de l'UNESCO, 2009. (résumé).

Notas

1. University of Ottawa, Ottawa (Ontario), Canadá. Full Professor and Distinguished Professor, director of the University Research Chair entitled: "Canada: Social and Cultural Challenges in a Knowledge-Based Society; Executive Director of the International American Studies Association (2005-2009) President of the Academy of Arts and Humanities of the Royal Society of Canada (2009-2011). He is also Vice-president of the City for the Cultures of Peace. E-mail: pimbert@uOttawa.ca.
2. "J'utilise le mot culture comme synonyme de nation ou de peuple, c'est-à-dire comme communauté intergénérationnelle plus ou moins complète institutionnellement, occupant un territoire donné ou patrie, partageant une langue et une histoire distincte". (KYMLICKA, 1995, p. 18, c'est nous qui traduisons).
3. "[...] les formes dominantes du féminisme qui présentent le port du foulard comme une forme d'oppression mais considèrent que la sexualisation de l'espace public est émancipateur". (KYMLICKA, 2007, p. 42, c'est nous qui traduisons).
4. "[...] la création d'une nouvelle culture entre le village et la ville, et ainsi l'hybridisation des cultures traditionnelles en une nouvelle culture où les femmes en particulier ont un nouveau rôle et où les jeunes peuvent aspirer à un avenir meilleur, où ils peuvent étendre leurs capacités et être récompensés socialement et économiquement pour cela". (SAUNDERS, 2010, c'est nous qui traduisons).
5. "[...] ne sont pas que des taudis logeant les rejetés et ceux qui ont échoué dans la société urbaine, ni des campements temporaires pour des travailleurs en transit. Ils sont le mécanisme clé du renouveau de la ville". (SAUNDERS, 2010, p. 47, c'est nous qui traduisons).

